



GROUPE HOSPITALIER
Sophia Antipolis - Vallée du Var
Centre Hospitalier Antibes Juan-les-Pins

Pôle Management

Direction

Dossier suivi par Monsieur Bastien RIPERT

Réf. : 2026/17/BR/VS

Tél. : 04 97 24 77 02

Fax : 04 97 24 77 97

Mail : secretariat.direction@ch-antibes.fr

Décision portant délégation de signature

- Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.6143-7 et D.6143-33 à D.6143-35
- Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires
- Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé
- Vu la loi n° 96-33 du 9 juillet 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière
- Vu la convention de direction commune du 12 Novembre 2018 entre les Centres Hospitaliers d'Antibes Juan-les-Pins, de Puget-Théniers, du Pôle Santé Vallauris Golfe-juan et de l'établissement social et médico-social d'Entrevaux,
- Vu les arrêtés portant nomination de :
- Vu les arrêtés portant nomination de :
 - Monsieur Bastien RIPERT, en date du 18 décembre 2019 en qualité de Directeur dans le cadre de la direction commune des Centres Hospitaliers d'Antibes Juan-les-Pins, de Puget-Théniers, du Pôle Santé Vallauris Golfe-Juan, et de l'établissement social et médico-social d'Entrevaux à compter du 13 janvier 2020,
 - Vu l'arrêté de maintien en détachement dans l'emploi fonctionnel de directeur des centres hospitaliers d'Antibes, Juan-les-Pins et de Puget-Théniers, du pôle santé Vallauris Golfe Juan et de l'ESMS d'Entrevaux (Alpes-Maritimes), en date du 20 décembre 2023, de Monsieur Bastien RIPERT à compter du 13 janvier 2024
- Vu les arrêtés portant nomination de :
 - Madame Sophie GRIENENBERGER, en date du 21 Février 2020, en qualité de Directeur-Adjoint,
 - Monsieur Hervé MOUGEOLLE, en date du 16 Novembre 2018, en qualité de Directeur-Adjoint,
 - Monsieur Jean-Paul TASSO, en date du 16 Novembre 2018, en qualité de Directeur-Adjoint,
 - Monsieur Jean-Marc PELSER, en date du 16 Novembre 2018, en qualité de Directeur-Adjoint,
 - Madame Carole FAY, en date du 3 juin 2019, en qualité de Coordinatrice des activités de soins infirmiers, médico-techniques et de rééducation.
 - Monsieur Gérard SECALL, en date du 26 mars 2021, en qualité de Directeur Adjoint,
 - Madame Mathilde MOENAERT, en date du 17 décembre 2024, en qualité de Directrice Adjointe
 - Madame Swann DUPUIS, en date du 17 décembre 2025, en qualité de Directrice Adjointe
- Vu l'organigramme de direction commune

Article 1 - Attribution des bénéficiaires de la délégation.

Délégation est donnée à :

- Madame Sophie GRIENENBERGER en qualité de Directeur-Adjoint,
- Monsieur Hervé MOUGEOLLE en qualité de Directeur-Adjoint,
- Monsieur Jean-Paul TASSO en qualité de Directeur-Adjoint,
- Monsieur Jean-Marc PELSER en qualité de Directeur-Adjoint,
- Madame Carole FAY, en qualité de Coordinatrice des activités de soins infirmiers, médico-techniques et de rééducation.
- Monsieur Gérard SECALL, en qualité de Directeur-Adjoint,
- Madame Mathilde MOENAERT, en qualité de Directrice Adjointe
- Madame Swann DUPUIS, en qualité de Directrice Adjointe

Article 2 - Étendue de la délégation :

Cette délégation porte sur :

- Toutes les décisions relatives aux admissions en soins psychiatriques sur décision du directeur visées à l'article L3212-1 et suivants du Code de la santé publique (admission, levée ou maintien de la mesure, forme de la prise en charge, modification de la prise en charge).
- Toutes les autorisations de sortie visée à l'article L3211-11-1 du Code de la santé publique.

Article 3 - Publication de la délégation :

La présente décision sera communiquée au Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier d'Antibes Juan-les-Pins et sera transmise à Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de Grasse.

Fait à Antibes, le 12 janvier 2026,

LE DIRECTEUR
DU GROUPE HOSPITALIER
SOPHIA ANTIPOLIS VALLEE DU VAR,



Bastien RIPERT